



Masevaux pour tous

2, rue des vergers – 68290 MASEVAUX

Franck DUDT
06-09-48-21-69
franck@dudt.net

Florence EHRET
03-69-19-43-66
f.ehretjenny@estvideo.fr

Masevaux, le 23 juillet 2008,

A l'attention de M. Laurent Lerch
Maire de Masevaux

Objet : crémation du bûcher à Masevaux.

Monsieur le Maire,

Les évènements qui ont perturbé les festivités de la crémation du bûcher à Masevaux le 19 juillet dernier inquiètent la population. Bien que vous ne puissiez être tenu pour responsable de tels incidents, ceux-ci nous interpellent en particulier pour les questions de sécurité.

Nous nous interrogeons notamment sur les raisons qui ont rendu les lieux difficilement accessibles aux secours : état des chemins, parking des voitures... **Nous souhaitons être destinataires des rapports et correspondances à ce sujet émis par la gendarmerie, les pompiers et les services de l'Etat.**

Nous reconnaissons l'intérêt de maintenir cette fête traditionnelle qui semble beaucoup plaire à nos concitoyens. Cependant, nous voulons aussi émettre quelques suggestions en vue d'en améliorer la sécurité. Même si elle est organisée par une association indépendante de la commune, c'est le Maire qui l'autorise et reste responsable de la sécurité.

D'abord, l'excès de boisson unanimement reconnu nous paraît particulièrement regrettable tant pour des raisons de santé publique que pour les conséquences en terme de comportements à risques : bagarres, accidents de circulation... Serait-il possible de réduire la consommation en donnant par exemple une heure limite pour la vente de boissons alcoolisées ?

Ensuite, la fréquentation très imposante de cette fête, même si elle montre un succès incontestable, est à elle seule un élément de danger, sans oublier les nombreuses contraintes pour les organisateurs : sanitaires, parking rationnel, accès facile pour les éventuels secours... Pourquoi ne pas revenir à une date plus en rapport avec la tradition, aux alentours du 24 juin comme le suggérait notre colistier Roland Dietrich lors de la dernière réunion de la « commission animation », quitte à ce que la crémation masopolitaine se passe en même temps que celle d'autres communes de la vallée de la Thur. Ainsi, le public serait automatiquement moins nombreux.

Dans l'attente de votre réponse et en espérant que nos suggestions retiendront toute votre attention, nous vous adressons, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Franck DUDT

Florence EHRET

Copies : A la Gendarmerie de Masevaux, aux Sapeurs-pompiers de Masevaux, à Monsieur Richard MORITZ adjoint à la Sécurité et à Madame Eliane FARNY adjointe au Maire et présidente de la « commission animation ».